

Sous-Préfecture de Thiers
Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme

**Comité de pilotage du site Natura 2000 FR8302013 « Gîtes de la Sioule »
compte-rendu de la réunion du 31 octobre 2012 à Chapdes-Beaufort**

La réunion est présidée par M. GIULIANI, Sous-Préfet de l'arrondissement de Riom.

Sont présents :

Gilles GIULIANI	Sous-Préfet de Riom
Sylvain MARSY	DREAL Auvergne
Philippe ANTOINE	DDT du Puy-de-Dôme
Lucie MOLINS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Nicolas BARLOT	Office National des Forêts, Agence Montagnes d'Auvergne
Lionel MULLER	Communauté de Communes Pongibaud, Sioule et Volcans Commune de Chapdes-Beaufort
Joëlle SUDRE	Commune de Chapdes-Beaufort
Pierre FAURE	Commune de Montfermy
Béatrice TIXERONT	Commune de Saint-Ours-les-Roches
Mireille FABISIAK	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
Alain FOURNIER	Syndicat des Propriétaires Forestiers du Puy-de-Dôme
Christian BAYET	Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Puy-de-Dôme
Romain LEGRAND	Conservatoire d'Espace Naturels d'Auvergne
X	<i>Un habitant de Lorraine présent à titre d'observateur</i>

Sont excusés :

Le Conseil Régional d'Auvergne, La Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme, la Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy-de-Dôme.

M. MULLER, Maire de Chapdes-Beaufort, ouvre la séance et accueille M. le Sous-Préfet et les membres du comité de pilotage.

M. LEGRAND présente les différents points de l'ordre du jour.

Rappels sur le site

Ce site de 731 hectares est situé sur la vallée de la Sioule entre St Pierre le Chastel et Montfermy. La partie située en amont est dans un contexte de plaine alluviale agricole et la partie localisée en aval est constituée de gorges boisées. Une zone distincte est localisée à la Goutelle autour d'anciennes mines.

Ce site a été désigné pour la présence de 17 espèces de chauves souris en hibernation dans d'anciens vestiges miniers et en reproduction dans plusieurs bâtiments.

Le document d'objectifs du site « Gîtes de la Sioule » a été validé le 8 décembre 2010. L'animation a été confiée par l'Etat au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne.

Les enjeux concernent le maintien des populations de chauves-souris liées aux habitats agricoles (prairies bocagères, ripisylves...) et aux milieux forestiers (hêtraie âgée...).

La préservation des habitats naturels d'intérêt communautaire (prairies de fauche, landes, forêts alluviales, hêtraies à houx...) est également prioritaire.

Les principales mesures prévues sont des actions de préservation des gîtes (pose de grilles, restauration de combles de bâtiments...), des aides agricoles pour maintenir ou améliorer les milieux prairiaux et les haies, des interventions mécaniques pour maintenir ou restaurer les milieux ouverts (zones humides, landes), des actions de suivi (chauves-souris, habitats naturels), d'animation et de communication.

Bilan de l'année 2012

Il s'agit de la 2ème année de mise en œuvre du document d'objectifs.

Les missions dévolues au CEN Auvergne pour cette année étaient les suivantes :

- mise en œuvre de travaux de restauration (intervention sur les landes de Barbecot),
- suivi scientifique (suivi des colonies de reproduction),
- sensibilisation du public,
- animation générale (notamment animation foncière),

pour un montant de 9450 €.

Travaux de restauration :

M. LEGRAND présente le chantier de restauration d'une lande à Barbecot (Chapdes-Beaufort).

Cette intervention s'est déroulée du 17 au 19 septembre 2012 avec l'appui des agents du CEN-Auvergne et du Lycée agricole de Rochefort-Montagne (12 terminales Pro GMNF). Environ un hectare de landes a été restauré. Ce chantier expérimental et école a permis de tester la restauration des landes sur une faible surface dans le but d'organiser une restauration plus vaste avec la mise en place de pâturage. Une maîtrise d'usage complémentaire (petites parcelles privées) et le montage d'un contrat Natura 2000 permettront de constituer un parc de pâturage avec la restauration de certaines zones de landes.

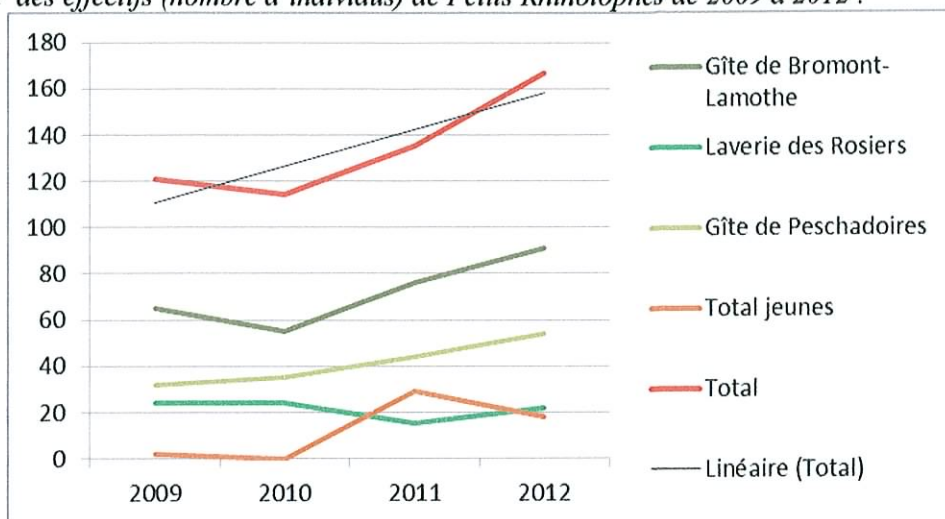
M. MULLER indique que deux agriculteurs pourraient être intéressés.

Suivis, inventaires :

Un suivi estival des colonies de reproduction de Petits Rhinolophes a été réalisé en juillet 2012.

M. LEGRAND précise que l'année 2012 est marquée par de très bons effectifs (les meilleurs depuis 4 ans). Ce résultat est toutefois à relativiser, les observateurs étant plus nombreux, le biais de comptage de cette espèce très mobile a été réduit.

Évolution des effectifs (nombre d'individus) de Petits Rhinolophes de 2009 à 2012 :



Actions de communication et de sensibilisation :

Trois interventions ont été réalisées en 2012 :

- Animation grand public sur le thème du paysage en juillet (10 participants)
- Intervention auprès du Lycée de Rochefort Montagne, lors du chantier (12 lycéens)
- Intervention auprès des agents de la DREAL Auvergne (20-25 participants)

Animation générale :

L'année 2012 a surtout été consacrée à la promotion de la charte Natura 2000 sur la commune de Saint-Pierre-le-Chastel, qui n'avait pas fait l'objet de démarches du fait de l'aménagement foncier en cours (cadastre non disponible). En plus des 408 propriétaires contactés en 2011, 78 propriétaires ont été sollicités par courrier en 2012. Un seul propriétaire semblait favorable à la démarche.

Au final par rapport aux promesses (121 ha pour 76 parcelles et 25 propriétaires, 16,5 % du site), seuls 66 ha (9%) ont été réellement engagés. Des échanges avec l'ONF devraient faire aboutir la signature d'une charte sur les Forêts Domaniales et sectionales, notamment sur la commune de Chapdes-Beaufort.

Liste des chartes signées à ce jour :

Date de signature	Surface (ha)	Type de signataire
19 octobre 2011	0,47	Particulier
20 octobre 2011	1,40	Particulier
20 octobre 2011	8,89	Particulier
24 novembre 2011	3,54	Particulier
26 octobre 2011	40,59	Collectivité
6 janvier 2012	4,62	Particulier
11 mai 2012	6,75	Particulier
Total	66,28	

Le site « Gîtes de la Sioule » a été l'un des sites tests pour le logiciel SUDOCO, outil de suivi des sites Natura 2000 au niveau national. Les informations ont été renseignées par l'animateur du site avec l'appui de la DREAL. L'objectif est d'avoir une vision complète et détaillée du réseau Natura 2000 et également de permettre l'échange d'expériences.

Perspectives pour 2013

Les actions envisagées pour 2013 sont les suivantes :

Actions de gestion :

- Chantier nettoyage Sioule

Actions de suivi :

- Suivi des colonies de reproduction des chauves-souris
- Caractérisation des stations du papillon Damier de la Succise

Communication, information :

- Animations Grand Public, scolaire
- Relation Presse

Animation générale :

- Animation foncière sur landes de Barbecot notamment
- Mise en place d'indicateurs de suivi
- Organisation de réunions et rédaction du bilan annuel

Le budget pour les actions menées par le CEN-Auvergne est ainsi estimé à 11 742 €

Pour ce qui concerne le chantier de nettoyage de la Sioule, M. LEGRAND indique qu'il serait réalisé par des bénévoles encadrés par la CEN-Auvergne. Il précise qu'il reste à définir le tronçon concerné pour le prochain chantier. M. MULLER indique qu'il est favorable à ce que cette action soit réalisée sur la Commune de Chapdes-Beaufort.

M. GIULIANI fait part de l'intérêt qu'il y aurait à mettre en place un dispositif d'emplois aidés pour la réalisation des travaux en rivière comme pour les autres travaux de gestion des milieux naturels. Il demande que la possibilité de faire intervenir des entreprises d'insertion sur le site soit étudiée.

M. MULLER indique que la Communauté de communes a été sollicitée dans le cadre du montage du contrat territorial « Sioule » sur les problématiques d'entretien de bords de rivières et que les élus sont en cours de réflexion sur ce sujet.

Pour ce qui est de la mise en place d'indicateurs de suivi, M. GIULIANI estime qu'il s'agit d'une action prioritaire car elle constitue un préalable indispensable pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place.

Questions diverses

La problématique des stériles miniers :

M. MARSY présente des éléments sur l'avancement des projets de traitement des résidus miniers contaminés de la vallée de la Sioule : le bureau d'études ANTEA a été retenu comme maître d'œuvre pour la réalisation de la mise en sécurité des 4 sites. Le terril de Pontgibaud sera traité en priorité (Roure-lès-Rosiers en second, Barbecot et Pranal en 3^{ème} priorité). La première tranche de travaux représente un montant de 600 000 € (HT) et porte sur les sables du stade de Pontgibaud (+ petit site annexe de Brousse). Ces travaux seront complexes, notamment du fait de la présence de la station d'épuration de Pontgibaud sur le site. Du point de vue sanitaire, des prélèvements ont été effectués dans les prairies, ainsi qu'une étude sur les poissons.

M. FOURNIER estime que des travaux sur les sables miniers doivent être réalisés avec prudence car ils pourraient mettre à jours des terrains plus contaminés encore, et qu'il est nécessaire de faire des carottages profonds pour appréhender ce risque.

M. MULLER demande si ces sites seront à terme recouverts. Il interroge également la DREAL sur la source des financements.

M. MARSY indique qu'il ne peut pas répondre avec précision à la première question mais que des études topographiques ont bien été effectuées. Sur les financements, les études préalables comme les travaux sont financés par l'Etat (ligne budgétaire spécialement dédiée à ce type de travaux de réhabilitation). Les travaux prévus consistent effectivement à confiner les sables contaminés.

M. FAURE rappelle que le stérile de Barbecot est maintenu par un mur ancien qui pourrait céder.

M. GIULIANI indique que ces remarques ont bien été notées et qu'elles seront transmises au service de la DREAL concerné. Une information plus précise sur la problématique des sables miniers pourra être donnée lors de la prochaine réunion du comité de pilotage.

M. FAURE, également président de la société de pêche de Montfermy, fait part de difficultés à obtenir des informations de la part de l'administration sur les études réalisées sur le poisson.

M. GIULIANI s'étonne de ce constat et indique que toutes les analyses réalisées pour le compte de l'Etat peuvent être communiquées sans restriction particulière.

M. LEGRAND précise par ailleurs que le projet de confinement des sables miniers de Barbecot, Pontgibaud et des Rosiers a fait l'objet d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 par un bureau d'études. A noter qu'une libellule rare (la Leucorrhine douteuse *Leucorrhinia dubia*) et le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) ont été observés sur le site.

La gestion du site vue de l'extérieur :

M. GIULIANI demande à la personne originaire de Lorraine son impression sur les actions présentées. Celui-ci indique qu'il est agréablement surpris de voir les actions mises en œuvre sont proches de celles engagées sur des coteaux secs en Lorraine, avec des problématiques et acteurs similaires.

Après avoir remercié les participants, M. le Sous-Préfet clôt la réunion et M. le Maire invite les participants à un verre de l'amitié.

Le Sous-Préfet de Riom,
Gilles GIULIANI

